OEA/Ser.W

CIDI/INF. 490/22

15 mars 2022

Original: anglais

DOCUMENT DE RÉFLEXION

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN   
POUR LE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ (CIDI)

22 MARS 2022

**Thème : Le changement climatique et le cycle hydrologique : Intégrer l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans la gestion des ressources en eau**

1. **Contexte et justification**

La variabilité du cycle hydrologique s'accroît en raison du changement climatique, entraînant des phénomènes météorologiques violents qui mettent à mal la capacité des populations à faire face à des catastrophes telles que les sécheresses ou les inondations, réduisant la prévisibilité de la disponibilité des ressources en eau, diminuant la qualité de l'eau et menaçant le développement durable, la biodiversité et la jouissance des droits de la personne à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde entier.

L'augmentation de la demande mondiale en eau a contribué à la dégradation des principaux puits de carbone dépendant de l'eau, tels que les tourbières, qui ne couvrent qu'environ 3 % de la surface terrestre mais stockent au moins deux fois plus de carbone que toutes les forêts de la planète. En outre, certaines mesures d'atténuation des effets du changement climatique, telles que la promotion de l'utilisation des biocarburants, peuvent aggraver la pénurie d'eau. La demande croissante d'eau pour l'énergie, l'agriculture, l'industrie et la consommation humaine fait qu'il est de plus en plus difficile de faire des compromis sur cette ressource précieuse et limitée, en particulier dans les régions du monde déjà confrontées au stress hydrique. L'eau est donc à la fois un facteur et une contrainte pour la capacité de l'humanité à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

La gestion du climat et des ressources en eau d'une manière plus intégrée et durable présente d'importants bénéfices connexes. Une approche intégrée du changement climatique et de la gestion des ressources hydriques doit être adoptée dans l'élaboration et la planification des politiques climatiques aux niveaux national et régional. On estime que les bassins transfrontaliers contiennent 60 % de l'eau douce de la Terre, qu'ils abritent plus de 40 % de la population mondiale et que 90 % des polluants générés dans les pays sont transportés vers la mer via les rivières. Par conséquent, la coopération transfrontalière sur les questions d'atténuation et d'adaptation est essentielle pour éviter les conséquences négatives potentielles des mesures unilatérales. L'augmentation du stress hydrique et la satisfaction de la demande future nécessiteront la prise de décisions judicieuses concernant la répartition des ressources en eau entre les différentes utilisations potentielles de l'eau, y compris les activités d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

1. **Objectif de la réunion**

Cette réunion sera l'occasion d'aborder les approches intégrées de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique par la gestion des ressources en eau. Les panélistes experts partageront leurs connaissances et leurs expériences, en cherchant à favoriser une coopération technique horizontale et triangulaire capable de mettre en évidence l'importance de la collaboration dans la gestion des ressources en eau pour le développement économique et social.

Les États membres auront l'occasion de partager leurs bonnes pratiques, de déterminer l’influence de la gestion des ressources hydriques sur la réalisation de leurs CDN et d'explorer la viabilité d'un certain nombre de solutions et d'offres de coopération émanant d'autres États membres.

Le SEDI recueillera des informations pour étudier les moyens de renforcer son rôle dans la facilitation de la coopération horizontale et triangulaire, en soutenant la mise en œuvre de programmes et de mécanismes multinationaux de partage de solutions technologiques et naturelles pour une adaptation au changement climatique et une atténuation de ses effets dans la région qui soient efficaces.

1. **Pertinence pour le CIDI et le travail du SEDI**

Renforcer la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) conformément au Programme interaméricain de développement durable (PIDS).

Renforcer les capacités des États membres dans les domaines stratégiques 1 et 3 du PIDS, à savoir la gestion des risques de catastrophe et la gestion intégrée des ressources hydriques, respectivement, en encourageant le dialogue, la coopération technique, l'échange d'informations, de données d’expériences et de meilleures pratiques entre les États membres pour l'élaboration de politiques publiques sur la gestion intégrée des ressources hydriques afin d'accroître la résilience aux catastrophes multirisques.

1. **Structure de la réunion**

**PREMIÈRE PARTIE :** Allocutions de hauts fonctionnaires gouvernementaux responsables du changement climatique et des ressources hydriques, la durée des interventions étant limitée à cinq minutes.

* Silvana Alcoz, Directrice des bassins et des aquifères, Direction nationale de l’eau, Ministère de l’environnement de l’Uruguay
* Patricia Campos Mesén, Directrice, Division du changement climatique, Ministère de l’environnement et de l’énergie du Costa Rica

Questions d’orientation pour les allocutions des hautes autorités :

1. Qu'est-ce qui a changé en termes de politiques, de stratégies et de programmes pour la gestion intégrée des ressources hydriques, dans le contexte du changement climatique et les tendances s’y rapportant, qui affecte la disponibilité de l'eau ainsi que les excédents et déficits temporels et spatiaux ?
2. Comment les CDN peuvent-elles contribuer à une utilisation plus efficace des ressources financières pour faire face à la crise de l'eau dans les zones les plus touchées de votre pays, tout en contribuant à réduire les émissions nettes de GES ?

**DEUXIÈME PARTIE :** Session de panel technique au cours de laquelle les participants disposeront d'abord de cinq minutes maximum pour présenter leurs principales idées, puis de deux minutes pour répondre aux questions ciblées formulées par l’animateur.

**ANIMATRICE: Responsable, Département du développement durable, M. Pablo Gonzalez.**

**Panélistes invités sur le thème** Eau, climat et développement intégral :

* Catherine Gamper, Adaptation aux changements climatiques, Direction de l’environnement, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
* Raúl Muñoz, Spécialiste des ressources en eau, Division de l’eau et de l’assainissement, Banque interaméricaine de développement (BID)

Questions d'orientation pour les allocutions :

1. Que recommanderiez-vous aux [s] dans leurs efforts pour utiliser leurs budgets nationaux et la coopération internationale de manière plus efficace afin qu'ils puissent contribuer aux objectifs de réduction des émissions de GES, et en même temps qu'ils puissent garantir les ressources en eau, les terres et les ressources naturelles dont ils ont besoin pour leur développement durable ?
2. Compte tenu des multiples accords internationaux qui entourent les différents programmes d’action, notamment la CCNUCC, l'accord de Paris et le processus de la COP, le Programme 2030 et les ODD, le Programme d'action d'Addis-Abeba et le Cadre de Sendai pour la RRC, entre autres, comment la coopération internationale, et en particulier l'aide internationale au développement, peut-elle aider les pays bénéficiaires à renforcer leurs capacités de manière coordonnée dans le cadre de tous ces accords, tout en continuant à progresser vers le développement durable ?

Après la séance de questions-réponses avec les intervenants invités, la présidence invitera les délégations à partager les meilleures pratiques, les besoins, les défis et opportunités potentiels, et/ou les demandes spécifiques de coopération continentale dans ce domaine.

1. **Résultat de la réunion**

La réunion devrait contribuer à:

1. Fournir des informations sur l'influence et les opportunités de la gestion intégrée des ressources hydriques dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, et sur les approches portées par les données pour répondre aux impératifs de développement des États membres de l'OEA ;
2. Encourager la coordination entre les programmes et les interventions pour la réalisation des engagements et des accords internationaux par une approche intersectorielle, interinstitutionnelle, multijuridictionnelle et multilatérale ;
3. Obtenir des propositions pour la révision du PIDS, comme demandé par l'Assemblée générale lors de sa dernière session ordinaire en 2021, et la convocation de la Commission interaméricaine pour le développement durable.

CIDRP03474F03